



Information aux importateurs et déclarants

Lots d'animaux et de produits animaux depuis les pays tiers ainsi que d'ongulés et de volaille depuis l'UE : Indications nécessaires pour la déclaration en douane dans e-dec à partir du 13 février 2023

La nouvelle interface eI TRA sera mise en service le 13 février 2023 à partir de 12 :00 :00 heures.

L'interface assure que :

- les lots d'animaux et de produits animaux soumis au contrôle vétérinaire de frontière en provenance des pays tiers ont bien fait l'objet de ce contrôle ;
- pour les ongulés et la volaille (tarifs douaniers 0102 à 0105) importés depuis l'UE, un certificat sanitaire a été établi.

Quoi de neuf : La nouvelle demande de saisie est marquée en **rouge**.

Système et document (ex.)	Lot	Format dans e-dec (exemple)
TRACES NT: DSCE CHED A .DE.2022.1234567 CHED P .CH.2022.1234567	Pays d'expédition : pays tiers Animaux Produits animaux	A .DE.2022.1234567 P .CH.2022.1234567
TRACES NT: Certificat sanitaire INTRA.EU.DE.2022.1234567	Pays d'expédition : UE / EEE Animaux à onglons et volaille	I .DE.2022.1234567
Système d'information de l'OSAV 22EB123456-DS 22MB123456-DS	Pays d'expédition : pays tiers Échantillons de laboratoire et échantillons à usage non commercial	22EB123456-DS 22MB123456-DS
Numéro d'autorisation général de l'OSAV	Envois postaux et de colis pour les particuliers	2630/03

Dans les cas suivants, la personne assujettie à l'obligation de déclarer doit présenter le DSCE, l'autorisation de l'OSAV ou le certificat sanitaire au bureau de douane :

- sur demande du bureau de douane ;
- en présence d'animaux ou de produits animaux en provenance de pays tiers et pour les ongulés (sauf les équidés) et les volailles domestiques (tarifs douaniers 0102 à 0105) en provenance de l'UE, qui sont déclarés autrement que dans e-dec.

Vous trouvez, en annexe, un tableau avec les messages d'erreur possibles de l'interface eI TRA.

En cas de panne d'un ou plusieurs systèmes, le lot doit être déclaré à l'aide de la feuille de contrôle pour la résolution de pannes selon le document « Procédure de secours e-dec importation »

(https://www.bazg.admin.ch/bazg/fr/home/services/services-firmen/services-firmen_einfuhr-ausfuhr-durchfuhr/e-dec/e-dec-import.html)

→ Documentation : Procédure de secours e-dec importation).

Une déclaration en douane permet de déclarer jusqu'à 999 articles et plusieurs autorisations par article (au maximum 99). Nous vous prions de ne mentionner que les articles d'un seul DSCE sur une déclaration en douane car celle-ci sera acceptée ou refusée en bloc. La déclaration d'un trop grand nombre d'articles, combinée à plusieurs messages d'erreur peut rapidement provoquer des confusions.

Pour toute question concernant la déclaration en douane, veuillez contacter le Centre de service TIC de l'OFDF : tél. +41 58 462 60 00

ou ticket : <https://www.servicedesk.bazg.admin.ch/home>

Pour toute question d'ordre général concernant l'interface eI TRA, veuillez vous adresser à info@blv.admin.ch avec le mot clé « eI TRA » ou « Interface e-dec – TRACES ».

Nous vous remercions vivement de votre soutien et de votre collaboration.

OSAV Affaires internationales et OFDF

eTRA: Messages d'erreur 01.02.2023

Nom de l'erreur	Description	Remarque supplémentaire
GENERAL_MODULE_DISABLED	Le module {0} est désactivé	n.a. pour la personne assujettie à l'obligation de déclarer
GENERAL_INVALID_AUTHORITY	L'autorité 26 est compétente pour le type d'autorisation 11 ou 12	Fausse autorité déclarée
GENERAL_INVALID_PERMIT_TYPE	L'autorité 26 est compétente pour le type d'autorisation 11 ou 12	Mauvais type d'autorisation déclarée
GENERAL_INVALID_PERMIT_NUMBER	Numéro d'autorisation : format non valable	Déclarer le format correct
GENERAL_INVALID_CORRECT_CODE	Correction Code non valable	-
GENERAL_TIMEOUT	Le temps de traitement est échu.	Erreur du système
PRIVAT_UNKNOWN_COMMODITY_CODE	Ce numéro de tarif douanier n'est pas autorisé pour le « paquet particulier »	La marchandise ne peut pas être importée d'une personne privée
PRIVAT_MAX_WEIGHT_EXCEEDED	Une quantité maximale de {2} est admise pour le numéro de tarif douanier {0} du pays de provenance {1} kg	La quantité autorisée est dépassée
TRACES_NOT_ASSIGNABLE_PERMIT	La procédure d'autorisation ne peut être attribuée	Erreur dans le processus
TRACES_UNKNOWN_PERMIT_NUMBER	Numéro DSCE ou INTRA inconnu	-
TRACES_QUANTITY_EXCEEDED	Quantité d'importation dépassée	-
TRACES_UNIT_DOES_NOT_MATCH	L'unité de quantité ne correspond pas (e-dec/Traces)	Kilogramme vs pièce
TRACES_INVALID_PERMIT_STATUS	Statut non valable du DSCE ou d'INTRA	Le contrôle vétérinaire de frontière en suspens ou inachevé
TRACES_COM_CODE_NOT_MATCH	Le numéro de tarif douanier est erroné.	Le numéro de tarif douanier DSCE vs. TARES ne correspond pas
INPEC_INVALID_TRANSPORT_MODE	Type de transport non autorisé	Vol direct à Genève ou Zurich obligatoire
INPEC_UNKNOWN_PERMIT_NUMBER	Numéro d'autorisation inconnu	-
INPEC_INVALID_TYPE_SINGLE	Le type d'autorisation doit être « Importation »	-
INPEC_INVALID_TYPE_MULTIPLE	Le type d'autorisation doit être « Importation multiple »	-
INPEC_INVALID_STATUS_SINGLE	Statut de l'autorisation non valable : Contrôle vétérinaire de frontière en attente	-
INPEC_INVALID_STATUS_MULTIPLE	Statut non valable : Procédure d'autorisation non terminée	-
INPEC_PERMIT_USED	Cette autorisation a déjà été utilisée	-
INPEC_PERMIT_EXPIRED	L'autorisation est échue	-